



N°2023-004

Date de convocation :
19 janvier 2023

Nombre de conseillers
en exercice : 19

Nombre de conseillers
présents : 13

Nombre de conseillers
votants : (5 pouv) 18

Le vingt-six janvier deux mille-vingt-trois, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Mme Sandrine MENNITI.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Sandrine MENNITI, maire, Mme VARDON Chantal, M. LECOQ Denis, Mme BRIERE Marie, M. BOCLET Jean-Christophe, adjoints,
Mme DANNEBEY Nathalie, Mme DEMARE Cindy, Mme PICARD Flavie,
Mme ZAMMIT Brigitte, Mme LETOURNEUR Stéphanie, M. THIEBAULT Damien, Mme LEFORT Valérie, Mme DELOUBES Annick,

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

M. PIEDNOEL Denis donne pouvoir à Mme VARDON Chantal
Mme PICHEREAU Bernadette donne pouvoir à Mme BRIERE Marie
Mme GEORGES Sandrine donne pouvoir à Mme DELOUBES Annick
Mme CHEDMAIL-KERHARO Laurence donne pouvoir à M. THIEBAULT Damien
M. WEISS Kévin donne pouvoir à M. LECOQ Denis
M. FORTIN Anthony,

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Mme DANNEBEY Nathalie est élue Secrétaire.

PLU : RENONCIATION À LA PROCÉDURE DE RÉVISION EN COURS

Vu la délibération n°2014-092 du 03 octobre 2014 prescrivant une procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme de la Commune,

Vu la délibération n° 2017-037 du 24 mars 2017 prescrivant la reprise et finalisation de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme par la Communauté de Communes Roumois Seine,

Considérant que la révision du PLU n'est plus nécessaire compte-tenu de l'élaboration du PLUI de la Communauté de Communes Roumois Seine,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix pour et 4 abstentions, décide d'abandonner la révision du PLU de la commune.

Pour copie certifiée conforme au registre,
St Ouen de Thouberville,
le 27 janvier 2023
Madame Le Maire


Sandrine MENNITI

